

Édito

Avec l'année nouvelle, l'occasion est donnée de vous présenter nos vœux. Je souhaite en formuler quelques uns en lien avec deux mots au cœur de ce bulletin : partenariat et développement...

Qu'en cette année 2008, chacun puisse contribuer à...

... Un développement basé sur le respect des partenaires et de leur culture, et qui ne profite pas à une minorité, ni ne se réduise à une simple aide humanitaire.

... Des relations internationales qui s'inscrivent dans une démarche de partenariat, en appui à des dynamiques locales, dans la confiance et la reconnaissance mutuelle des compétences.

... Des actions qui soient, partout où c'est possible, en cohérence avec des politiques publiques, au bénéfice des citoyens.

... Des projets de développement transmissibles, partagés, qui participent à la prise de conscience des interdépendances entre les peuples.

... La promotion de la solidarité au service du développement de tous les hommes.

Le Conseil d'administration et l'équipe de Lianes coopération vous souhaitent pour cette année nouvelle la réussite, la créativité, l'énergie dans vos projets.

Luc DE RONNE, Président

Maillage des structures d'appui

Vous êtes nombreux en Nord - Pas de Calais à agir pour la solidarité internationale en développant des projets, chacun à votre manière, souvent de manière isolée. Pourtant, des structures ressources en information, en appui conseil, existent ici et là dans la région. Chacun fait le constat que les enjeux du développement appellent une qualification accrue des projets. Lianes coopération a engagé une concertation en 2005 et 2006 sur l'idée et les moyens de mailler les structures d'appui de la région et de leur apporter une meilleure visibilité. La Région Nord - Pas de Calais, décidée à se doter d'un tel dispositif sur son territoire, vient de lancer une étude qui a pour objectif d'actualiser et de compléter le rapport produit par Lianes coopération et de proposer un dispositif Régional d'accompagnement des structures d'appui.

Tous nos vœux pour 2008 !



Les administrateurs et les 4 salariés

L'équipe de Lianes au grand complet est heureuse de vous souhaiter une très bonne année 2008. Qu'elle soit plus que jamais sous le signe de la Solidarité et au service d'un développement éthique et durable...

Cette année, nous poursuivrons nos activités d'information, de formation, d'appui aux collectivités et de mise en réseau des acteurs de la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais. Nous souhaitons tout particulièrement encourager les échanges et les débats autour des témoignages concrets de vos partenaires en visite dans le Nord - Pas de Calais.

Vous comptez accueillir l'un d'entre eux dans la région ? Nous vous proposons d'organiser une petite rencontre autour de son action, sous une forme légère (ex : 2-3h en soirée), à convenir ensemble. Aidez-nous à faire vivre le réseau ! Et informez-nous de toute délégation dont vous auriez connaissance.

Vous pouvez également manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à Lianes coopération.

Sommaire

Édito	P.1
Vie du réseau	P. 2-3
Zoom sur la Semaine de la Solidarité internationale	P.2
Retour sur le colloque régional «Eau et assainissement»	P.3
Actualité de la Solidarité internationale	P. 4-5
Le sens du développement	P. 4-5
Aide au projet	P. 6-7
Journée sur l'Éducation au développement	P.6
MAEE : soutien à la coopération décentralisée	P.6
C'est du jargon ! : Qu'est-ce qu'un partenaire ?	P.7
Agenda	P. 8

Les formations du 1^{er} semestre

Lianes coopération vient d'éditer son programme de formations pour le premier semestre 2008.

Quelques nouveautés pour cette nouvelle année : le montage de projet sur la thématique de l'accès à l'eau et une formation pour les encadrants Jeunesse. Si vous n'avez pas encore la plaquette, n'hésitez pas à nous la demander ou à la télécharger sur le site www.lianescoperation.org

Adhérer à Lianes coopération, c'est aussi faire vivre le réseau et s'en donner les moyens. Plus de 80 structures sont adhérentes, pourquoi pas vous ?

En bref

Nouveaux sites web!

> Le Comité Départ

L'association «Comité Départ» de l'Institut agricole de Genech, très active notamment dans sa coopération avec le Sénégal, est heureuse de vous annoncer la naissance de son site internet : www.comitedepart.fr

> Le Togollectif

Plus interactif, ce nouveau site permettra aux associations de la région en lien avec le Togo de pouvoir échanger plus simplement entre elles et de donner aux internautes des informations sur les activités du Togollectif. Pour visiter le site, rendez-vous sur : www.togollectif.lautre.net

> Le SCAC

–Service de coopération et d'action culturelle– de l'ambassade de France au Burkina Faso vient de rénover son site internet. Vous y trouverez notamment la liste actualisée des collectivités et des associations françaises intervenant au Burkina Faso. Pour visiter le site, rendez-vous sur : www.ambafrance-bf.org

Soutenir les petites entreprises

Dans le cadre du travail engagé en 2007 sur le développement économique dans les projets de Solidarité internationale, Lianes coopération a organisé le 21/11/07 une rencontre avec Hubert DE BEAUMONT, Président de Tech-dev –Technologie pour le développement (Paris).

Un après-midi riche d'échanges avec cette association qui agit depuis 13 ans conjointement et en complémentarité avec ses partenaires africains pour le développement des petites entreprises productives, le renforcement des capacités locales et la mise en œuvre d'échanges Sud-Sud dans le domaine économique.

> Plus d'information sur le site www.tech-dev.org
Prochaine rencontre de ce type : samedi 1^{er} mars de 9h30 à 11h30 à Lille

Zoom sur la Semaine de la solidarité internationale



Du 17 au 25 novembre s'est déroulée la 10^e édition de la Semaine de la Solidarité internationale. Cette année encore, les acteurs de la région Nord - Pas de Calais se sont mobilisés pour faire connaître leurs actions et sensibiliser le grand public aux différentes problématiques de l'aide au développement. Voici un petit aperçu des animations qui se sont déroulées aux quatre coins de la région.

Roubaix

À Roubaix, la Semaine de la Solidarité Internationale a été marquée par une très forte implication des associations, des centres sociaux, des lycées, etc... avec une réelle concertation dans la préparation.

Le développement durable et l'engagement des jeunes dans les projets de solidarité internationale ont constitué les fils rouges de la Semaine.



Rencontre du 24 novembre au Musée de la Piscine : "Quelles coopérations en Afrique face au réchauffement climatique?"

Lille



Avant chaque manifestation de la Semaine à Lille, une animation coopérative était proposée par le Pas de Côté pour expérimenter la solidarité de manière ludique.



Conférence sur le co-développement et les migrations organisée par le Togollectif, avec la participation du GRDR –Groupe de recherche et de réalisation sur le développement rural. Un public très nombreux pour cette après-midi qui rassemblait plusieurs animations : conférence, exposition, repas togolais et spectacle de contes.

Boulogne-sur-Mer et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Parmi de multiples actions proposées du 16 au 30 novembre par une trentaine d'associations locales de droits de l'homme et de solidarité internationale, l'artiste peintre plasticien sénégalais Ibou DIALLO, reçu en résidence par le CRDTM –Centre régional de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale, a pu faire découvrir ses œuvres au travers d'expositions itinérantes, d'échanges sur la place de l'art dans le développement et



de nombreuses animations d'ateliers de peinture sous verre en direction d'un public d'horizons divers, pour qui l'accès à l'art n'est pas toujours évident.

Un échange Sud/Nord intéressant, une expérience très appréciée de tous.

~~~~~  
Cette 10<sup>e</sup> édition aura bien prouvé, ici et là où les concertations s'initient ou se renforcent, que la Semaine de la solidarité internationale encourage les rapprochements entre les acteurs d'un même territoire, en particulier autour des collectivités.

# Retour sur le colloque "Eau et assainissement"

Le 30 novembre 2007 s'est déroulée la rencontre régionale sur la coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Une véritable journée d'échange et de formation!

Le colloque, accueilli par Lille Métropole Communauté urbaine, peut être considéré comme une réussite à double titre. D'abord car, à travers le comité de pilotage réunissant Région, Département du Nord, Lille Métropole Communauté urbaine, Agence de l'eau et pS-Eau, Lianes coopération a rempli sa mission d'espace de liaison entre structures. Réussite ensuite car la journée a rassemblé près de 140 participants et permis des échanges de qualité.

La matinée a été ponctuée de différentes interventions en plénière : présentation du contexte et notamment de l'urgence pour les pays en développement d'accéder à l'eau et à l'assainissement ; mise en avant de l'importance d'intégrer ses actions dans les cadres instaurés par les pays partenaires à travers l'exemple d'un dispositif de planification au Sénégal ; présentation de la loi Oudin Santini et de ses potentialités ; panorama des acteurs du Nord - Pas de Calais engagés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

L'après-midi s'est déroulée sous forme d'ateliers qui ont permis aux acteurs d'échanger sur différentes thématiques. Quelques grandes idées en sont ressorties :

## Atelier 1 : les projets d'accès à l'eau potable

- prendre le temps pour une bonne connaissance du contexte et pour une bonne appropriation du projet par la population
- répondre à leur demande, avec eux, avec leur organisation sociale, en lien avec les autorités locales et les services déconcentrés de l'État
- identifier les compétences des partenaires locaux, des bureaux d'études, des associations, des administrations...
- renforcer les capacités du partenaire par de la formation

## Atelier 2 : le renforcement des capacités des collectivités partenaires

- intervenir en appui technique et institutionnel à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion auprès des collectivités du Sud
- développer des compétences locales par le biais de formations et d'échanges d'expériences
- renforcer les capacités d'expertise

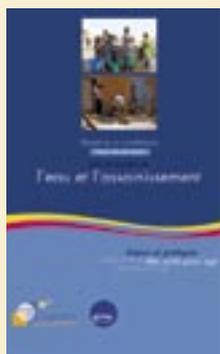
## Atelier 3 : eau, assainissement et santé

- planifier les actions de manière globale
- examiner les liens et les répercussions entre les domaines eau, assainissement et santé (exemple : barrage-maladies hydriques-santé)
- connaître les compétences disponibles dans le pays et renforcer les partenariats entre structures
- rechercher une cohérence de territoire avec les outils de planification existants.

Les actes du colloque seront disponibles sur le site [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org) dès février 2008. En termes de perspectives, une réflexion est engagée avec le comité de pilotage sur la poursuite du travail autour des projets eau. Lianes coopération reste à disposition des acteurs du Nord - Pas de Calais pour tout conseil sur le sujet.

> Plus d'informations : [f.derisbourg@lianescooperation.org](mailto:f.derisbourg@lianescooperation.org)

## Un outil à disposition des acteurs : le Guide de la coopération Nord - Pas de Calais dans les domaines de l'eau et de l'assainissement



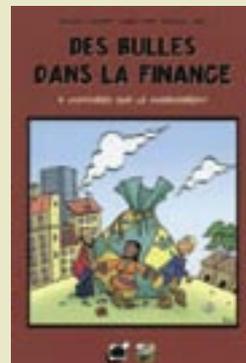
Pour prolonger la réflexion des acteurs régionaux, soutenir leur mobilisation et les accompagner dans leurs démarches pour concevoir des projets, nous vous proposons ce guide réalisé à l'occasion du colloque, recueil d'informations sur :

- les enjeux et les besoins à couvrir en matière d'accès aux services d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- les expériences, les outils et les atouts des acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale ;
- les dispositifs d'appui techniques et financiers disponibles pour les acteurs en Région Nord - Pas de Calais et sur le bassin Artois-Picardie.

> En ligne sur [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)

## À l'ice, à voic

### Des bulles dans la finance, 4 histoires sur le microcrédit



Comment rendre abordables les mécanismes du microcrédit et de la finance solidaire ?

Pari réussi pour cette BD.

À travers 4 histoires, elle nous fait découvrir les pères fondateurs des coopératives bancaires en Allemagne et en Suisse, l'histoire de la Grameen Bank. Elle nous permet de comprendre l'impact, pour les pays du Sud, de l'investissement solidaire des milliers d'épargnants et le rôle joué par les institutions de microfinance du Sud, appuyées financièrement et techniquement par des associations comme la SIDI, créée en 1983 par le CCFD.

> Dessins : CALZA, MARET MIBE, PET, ROULIN et SEN. Textes : Valérie BOULODANI.  
Grad. Prix : 15 euros  
Disponible au CCFD : 39 rue de la Monnaie à Lille ou par correspondance à la SIDI : 12 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris.

## Semaine de la Paix - édition 2008

L'IFMAN et le Pas de Côté lancent un appel à initiatives pour la Semaine de la Paix qui se déroulera du 4 au 12 octobre 2008 dans le Nord - Pas de Calais. Des rencontres décentralisées auront lieu dans 4 territoires de la région afin de préparer cette nouvelle édition. Pour télécharger l'appel à projet et connaître les dates et lieux des rencontres, rendez-vous sur

[www.semainedepaix.org](http://www.semainedepaix.org)

## Le sens du développement



**Quand, pour la première fois en 1947, le responsable d'une des plus grandes puissances du monde, Harry Truman, parla de «développement» dans son discours d'investiture, il s'agissait de croissance économique obtenue par l'utilisation «de notre avance scientifique et de notre progrès industriel».**

Jusqu'en 1960, cette notion s'imposait à tous. Et la domination économique des pays occidentaux devait encore la faire prévaloir jusqu'à la fin des trente glorieuses, en 1975. Mais des voix discordantes s'élevaient déjà. En France, Économie et Humanisme définissait le développement comme "le passage d'une situation moins

humaine à une situation plus humaine". Au niveau mondial, une circulaire de l'église catholique intitulée "le progrès des peuples" affirmait en 1967 la nécessité d'un "développement intégral, ...promouvoir tout homme et tout l'homme". C'est dans cette voie de réflexion que s'est inscrite une tendance à ne plus considérer l'aide au développement comme une assistance de nous-qui-savons, mais comme une relation de solidarité. Dès le départ en 1963, ce fut l'intuition du CCFD, bâti sur la notion de partenariat. Beaucoup d'acteurs «ici» se sont faits interpeller.

Le choc pétrolier de 1975 devait stériliser beaucoup d'initiatives, de manière paradoxale : les énormes revenus d'un pétrole cher ont libéré beaucoup d'argent, que les établissements financiers ont prêté aux pays pauvres, les engageant dans un engrenage que nous mesurons encore aujourd'hui. Et alors que les règles économiques du FMI (1) amenaient les pays concernés à renoncer à beaucoup de services publics, le PNUD (2) sortait en 1990 son "indice de développement humain" qui, en associant niveau de vie, éducation et santé, démontrait au contraire que développement et démarche purement économique n'allaient pas de pair.

Aujourd'hui, la problématique du développement s'est globalisée. L'émergence des forums sociaux mondiaux montre que l'avenir de la planète ne pourra plus être construit seulement par les puissants, quelle que soit leur bonne volonté.

D'autant que cet avenir se pose aussi en termes de partage des ressources, dont nous avons enfin compris qu'elles ne sont pas infinies. L'ONU en tire les conséquences dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement, avec 12 critères allant de la pauvreté à l'environnement en passant par les droits des femmes.

Mais en même temps que la réflexion s'est globalisée, l'action s'est rapprochée des citoyens. Au plan institutionnel, la coopération n'est plus seulement une affaire de l'État; elle s'est décentralisée, laissant une place de plus en plus grande à l'initiative des régions, des collectivités territoriales et même des institutions de santé ou d'action sociale. Même si notre pays est à la traîne sur ce point, on voit des gouvernements privilégier l'action à travers des associations plutôt que d'intervenir directement. De plus en plus d'ONG d'«ici», interpellées par leurs correspondants «là-bas», les ont écoutés et ont fait évoluer leur pratique : elles sont passées d'une démarche moins paternaliste ou moins idéologique à une relation de respect mutuel et d'apport réciproque. Le sens du développement sera plus que jamais solidaire : tout le monde est maintenant conscient que la terre est à tous.

*Guy DEQUEKER, CCFD –Comité catholique contre la faim et pour le développement*  
[www.ccfid.asso.fr](http://www.ccfid.asso.fr)

(1) Fonds monétaire international

(2) Programme des Nations Unies pour le développement

## Changement de nom, changement de conception ?

**Quand les acteurs de la Solidarité internationale changent de nom ça n'est pas par hasard... Mise en adéquation avec leurs pratiques ou réflexion sur leur conception de l'aide au développement ? Les associations Cap Solidarités et ACAUPED nous ont répondu.**

### ACAUPED : de l'aide urgente à l'aide utile...

**Créée en 1984, l'ACAUPED -Association pour la coordination d'actions utiles aux pays en développement- est une association dont la vocation est l'amélioration de la santé et la promotion sociale dans les pays en développement. Plus de vingt années d'expérience dans la solidarité internationale ont permis à ses membres de développer des pratiques en adéquation avec leur conception du développement, à savoir un développement à la fois éthique et durable. Afin de mieux comprendre la démarche de l'ACAUPED, nous avons interviewé le Dr MARZYNSKI, Président d'honneur de l'association, à l'origine de sa création.**

*Comment s'est créée l'ACAUPED et quelles sont ses activités ?*

L'ACAUPED est née en 1984, en réponse à une situation d'urgence due à la sécheresse au Sahel. L'aide consistait au départ de l'envoi de moyens financiers pour des puits, des barrages villageois pour des retenues d'eau et l'agriculture. (Programme «Eau et verdure»). Fin 1987, l'ASSAF, une association franco-guinéenne, nous a invités à visiter la Guinée avec l'intention de nous engager envers ce pays dans le domaine de la santé. Le ministre

de la santé de Guinée, le Pr Pathé Diallo, nous a orientés vers des besoins de circonstances après l'Initiative de Bamako (juin 1987. Il s'agissait de participer au lancement du programme d'ouverture des centres de soins de santé primaire dans les zones enclavées ou de la formation de personnels de santé. Après avoir travaillé plusieurs années au Bénin, au Vietnam et récemment au Cambodge (2004-2006), les activités ne se font plus, en 2008, qu'au Mali et en Guinée.

*À sa création, ACAUPED signifiait -Association pour la coordination d'aides urgentes aux populations en détresse. Depuis 2000 ses initiales ont été redéfinies en -Association pour la coordination d'actions utiles aux pays en développement. Quelles sont les raisons qui vous ont amenés à ce changement ?*

Cela s'est fait naturellement à la demande de nos partenaires du Sud qui ne se considéraient pas tous comme étant «en détresse». L'appellation était trop restrictive et ne correspondait plus à la réalité de nos actions. Si nous avons effectivement

démarré par répondre à l'urgence, nous sommes rapidement orientés vers des projets de développement plus durables.

*Justement, pourriez-vous nous expliquer la conception du développement au sein de l'ACAUPED ?*

Nos deux mots d'ordre en termes d'aide au développement sont l'appropriation et l'auto-nomisation. Nous commençons toujours par nous rapprocher des autorités locales. Il est important de tenir compte du contexte politique et économique, car un projet réussi dans un pays ne sera pas forcément transposable dans un autre. Nous n'imposons jamais un projet à notre partenaire, c'est lui qui nous pose ses demandes, ses priorités. Nous répondons ensuite par nos compétences, et faisons en sorte de les transférer aux populations locales. D'une manière générale, nous avons toujours en tête de concilier aide au développement et éthique du développement. C'est en ce sens que nous mettons un accent particulier à la préparation à l'interculturel. La santé, notre domaine d'intervention, est un droit fondamental que nous défendons, mais

pour l'ACAUPED, les véritables clés d'un développement durable sont l'aide à l'éducation (de base et supérieure) et l'aide au développement économique.

Propos recueillis par **Séverine PODEVIN**

> En savoir plus sur l'ACAUPED : <http://home.nordnet.fr/~amarzynski/index.htm>  
Contact : Dr MARZYNSKI - [acauped@nordnet.fr](mailto:acauped@nordnet.fr)  
ou son Président actuel, le Dr Desmaretz - [Jldesmaretz@aol.com](mailto:Jldesmaretz@aol.com)



## De Cap humanitaire à Cap Solidarités

**Créée en 1998, Cap Humanitaire a été conçue au départ comme une plate-forme logistique capable d'accompagner les associations de la Métropole lilloise dans leur envoi de matériel. Aujourd'hui, l'association joue d'avantage un rôle d'accompagnement au montage de projet et de sensibilisation à la question du don. Afin de comprendre cette évolution, notamment en termes de conception du développement, nous avons interviewé Emilie NGANGUIA, coordinatrice de l'association.**

*Comment les pratiques de Cap Humanitaire ont-elles évolué au fil des années ?*

Au départ nous étions une plate-forme logistique pour les associations de solidarité internationale de la Métropole puis de la région. À force d'expérience, nous avons réalisé que l'envoi de matériel n'était pas toujours une aide positive aux pays en développement. Cela peut amener des problèmes de concurrence avec l'économie locale, des effets de dépendance vis-à-vis de l'aide, et le matériel n'est pas toujours adapté... Nous avons donc mené une importante réflexion sur la question du don qui s'est concrétisée, entre autre, par l'élaboration d'un guide en collaboration avec le réseau Ritimo sorti en 2006 : «Le don, une solution ?» Forts de cette expertise, et en plus de notre mission d'accompagnement de projets, nous jouons aujourd'hui un rôle de sensibilisation sur cette problématique et d'autres, à travers des formations, l'animation de conférences, l'édition de documents, etc...

*Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à transformer Cap Humanitaire en Cap Solidarités ?*

À la base, le nom Cap Humanitaire était une très bonne accroche pour le public, le terme «humanitaire» étant évocateur car très médiatisé. Mais nous avons choisi ce terme dans une idée d'«humanisme» et non dans l'idée très paternaliste de «sauver les pauvres» souvent véhiculée par les médias.

Cap Solidarités se veut l'interface entre les ONG professionnelles et les associations bénévoles de terrain. Si le terme «humanitaire» parle au grand public, il est de plus en plus éloigné de la conception de l'aide au développement que défendent les professionnels. Ayant nous-mêmes évolués dans nos pratiques et dans notre réflexion sur la question du don et sur le développement en général, il nous était de plus en plus difficile d'assumer une appellation qui n'était plus en adéquation avec nos activités.

*À quelle conception de l'aide au développement vous a mené votre réflexion ?*

L'aide au développement telle que nous l'entendons dans notre pratique d'accompagnement de projets menés par des associations bénévoles, est une démarche emprunte d'humilité et de compréhension mutuelle. Dans les formations que nous dispensons, nous reprenons souvent l'argument provocateur du «mal développement» (Occident) au secours du sous développement (pays du Sud)! C'est une façon de faire comprendre que nous ne pouvons pas nous permettre d'imposer notre conception de l'aisance matérielle comme seul et unique critère de développement. L'on sait aujourd'hui ce que nous coûte notre modèle occidental tant sur le plan économique que social et environnemental. Une troisième voie est à découvrir, ensemble, en concertation et dans l'écoute permanente et réciproque avec nos partenaires. Enfin, l'aide au développement est vide de sens si elle ne s'accompagne pas, à notre avis, d'un engagement politique et de la compréhension des causes de la pauvreté. Les intérêts économiques des pays dits «développés» étant bien souvent la racine du mal.

Propos recueillis par **Séverine PODEVIN**

> En savoir plus sur Cap Solidarités : [www.capsolidarites.asso.fr](http://www.capsolidarites.asso.fr)

## En bref

### Fonds SISA : «Solidaire ici, solidaire ailleurs»

Ce fonds régional de soutien à la coopération internationale permet d'aider la réalisation de projets «ailleurs» tout en favorisant l'expression de la solidarité «ici». Il est ouvert aux acteurs institutionnels et associatifs du Nord-Pas de Calais.

> *Date limite de dépôt des dossiers pour la prochaine session : courant mars 2008*

> *Contact au Conseil régional : Isabelle HAAS, Tél. 03 28 82 79 51 i.haas@nordpasdecalais.fr*

**Educasol** –Plateforme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale– et Cités Unies France préparent actuellement un manuel sur l'EAD pour les collectivités à partir d'une enquête sur les représentations des collectivités et des associations de leur territoire.

### Les fonds déconcentrés des ambassades de France à l'étranger

Les ambassades françaises des pays en développement disposent d'un fonds, le FSD –Fonds social de développement, qui s'adresse aux acteurs locaux. Les projets doivent viser en priorité des réalisations physiques de petite dimension dans les secteurs sociaux et les services collectifs. Les dynamiques micro-économiques de groupe, créatrices de revenus et d'emplois, seront favorisées. Ces projets interviendront de préférence en milieu urbain, au bénéfice des populations pauvres, sans exclure des opérations en milieu rural concourant aux mêmes objectifs.

> *Plus d'infos sur le site du Ministère : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)*

## Éducation au développement

*Cités Unies France –Réseau national d'appui à la coopération décentralisée– a organisé le 25 septembre dernier, une journée sur l'éducation au développement –qui, rappelons-le, vise à intéresser et à responsabiliser nos concitoyens à la Solidarité internationale. Un décryptage du paysage associatif national et local a été proposé; les modalités juridiques des partenariats ont été présentées, ainsi que le partage des expériences sur des cas concrets d'actions d'éducation au développement impliquant les collectivités locales et des partenaires locaux tant au Nord qu'au Sud.*

### Depuis 20 ans, on note :

- une diversification des acteurs et des initiatives; la Semaine de la Solidarité internationale est un bon baromètre de ce dynamisme
- l'intégration de l'EAD dans et par les Institutions, du local au national –constat largement partagé au niveau de l'Union européenne

Mais il reste un certain nombre de défis à réaliser :

- **Changer le regard que l'on porte sur les pays du sud**, encore trop souvent montrés comme des victimes alors que des progrès sont à valoriser.
- **Encourager la réciprocité des échanges**: il faut encourager le Sud comme acteur de la sensibilisation de l'opinion publique, en particulier du Sud.
- **Sensibiliser les milieux populaires**, dont la situation pousse souvent à un enfermement sur eux-mêmes, sur leur communauté, plutôt qu'à une ouverture sur le monde. En ce sens les médias –et notamment télévisuels– peuvent être de bons partenaires.
- **Vivre la mondialisation au quotidien**. Le monde habite notre quotidien, mais notre quotidien n'habite pas le monde. La solidarité internationale est trop pensée au niveau international, et pas assez au niveau local, dans la proximité, comme une responsabilité partagée.

> *Contacts : [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org) & [www.educasol.org](http://www.educasol.org)*

## Ministère des affaires étrangères et européennes

### Soutien à la coopération décentralisée

La nouvelle politique de soutien aux coopérations qui permettent de mobiliser le savoir-faire et les compétences des collectivités territoriales au service de leurs partenaires s'est traduite par le lancement d'appels à projets (appel à contrat triennal 2007-2009, appels à projet annuel pour l'aide au développement, appels à projet annuels pour la coopération européenne). Les thématiques privilégiées retenues étant celles où la valeur ajoutée des collectivités locales est la plus grande : l'appui institutionnel, la gouvernance locale et le développement durable. La plupart des régions françaises, de nombreux départements, villes et structures intercommunales de tous horizons ont répondu à ces appels. Du premier bilan, il ressort que sur les 283 projets déposés, 245 ont été retenus : 19 Régions, 30 Départements, 88 communes et 29 structures intercommunales, pour une contribution totale de 17 millions d'euros.

Les appels à projet confirment la tendance vers une plus grande cohérence des actions menées à la lumière de stratégies géographiques (actions vers le Maghreb, l'Amérique du Sud, la Chine...), de logiques thématiques (gouvernance de proximité, aménagement du territoire, services publics locaux, eau, développement durable) dans la suite des

engagements de Johannesburg et de Kyoto, avec un développement des réflexions à l'échelle des régions en liaison avec l'ensemble des acteurs du territoire. Au regard de la répartition des crédits par continent, c'est l'Afrique subsaharienne qui arrive en tête avec 55% des sommes allouées, puis l'Europe (10%), l'Afrique du Nord (9%), l'Asie Centrale et du Sud (15%), devant l'Amérique (6%) et le Proche Orient et Moyen Orient (4 %). 38 collectivités territoriales françaises ont proposé une mutualisation portée par plusieurs collectivités.

Sur le plan thématique, les dossiers sont très divers mais concernent tous, soit un renforcement des capacités de gestion des services publics locaux dans tous les domaines de la compétence des collectivités territoriales (appui institutionnel, assistance à maîtrise d'ouvrage, aide à la mise en place de services de base, formations, aménagement du territoire, gestion de la culture et du patrimoine, ingénierie de projets, intercommunalité), soit des projets de développement durable (activité économique, tourisme solidaire, codéveloppement...).

> *Pour en savoir plus : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique CNCD ou Jérôme DUPLAN, Chargé de mission à la communication auprès du Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales, [jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr](mailto:jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr)*

## ■ ■ ■ C'EST DU JARGON !

### «C'est mon partenaire»

Lorsque l'on monte un projet de Solidarité internationale, on entend très souvent parler de «partenaire» : quand on ouvre le dossier de demande de subvention à adresser à un partenaire financier, lorsque l'on remplit le questionnaire de Lianes coopération pour figurer dans la base de données, quand on discute de son projet avec le conseiller qui nous accompagne dans nos démarches, quand on suit une formation... Partenaire public, partenaire privé, partenaire technique, partenaire financier, partenaire au Nord, partenaire au Sud, partenaire tout court... Qu'est-ce qu'un partenaire ?

Un petit sondage réalisé auprès des acteurs du Nord - Pas de Calais, nous donne un aperçu des différentes définitions que l'on peut avoir du mot «partenaire» :

«C'est quelqu'un avec qui nous avons des relations d'égal à égal dans un respect mutuel.»

«Relation entre 2 ou plusieurs organismes pour atteindre un objectif commun. Il repose sur la coopération, en respectant l'égalité de pouvoir entre les parties et en se basant sur l'échange, la confiance, le respect des engagements, la transparence et la réciprocité.»

«Un partenaire c'est quelqu'un (une personne, un organisme, public ou privé) avec lequel se construit et/ou est mise en œuvre une opération ; peut être institutionnel, technique, financier... L'implication est plus forte que dans une relation client/fournisseur.»

«Un partenaire est quelqu'un avec qui l'on est associé pour agir face à tous les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre d'un projet, tout en respectant l'autonomie et la responsabilité de chacun.

Agir en partenaire suppose de négocier les contenus d'un projet et la part que chacun va prendre dans sa mise en œuvre, en mettant de côté - parfois - ses convictions.»

«Que notre partenariat nous permette : de mieux nous connaître, de mériter toujours le respect, l'affection, l'estime et l'amitié réciproques, de nous rendre plus solidaires, de nous renforcer dans notre volonté d'améliorer les conditions de vie des hommes»

### Petite typologie...

Lorsqu'une structure de Solidarité internationale monte un projet de coopération, elle doit avant toute chose s'entourer de partenaires qui l'aideront à construire et à mettre en œuvre un projet pertinent et durable. Il existe différents types de partenaires que l'on peut différencier selon leur statut, leur fonction ou leur situation géographique (France/Étranger)

#### Selon le statut, on distingue :

- le partenaire public : l'État ou ses services déconcentrés, les collectivités (régions, départements, communes), les structures intercommunales...
- le partenaire privé : fondations, entreprises, associations, coopératives...

#### Selon la fonction, on distingue :

- le partenaire financier : il apporte une contribution financière au projet (subvention, don, sponsoring, prêt avantageux...)
- le partenaire technique : il peut intervenir

soit dans la conception du projet en tant que conseiller ou accompagnateur (ex : Cap Solidarités, GRDR...), soit dans sa mise en œuvre en tant que structure ressource ayant des compétences techniques, par exemple : en France le GRET -Groupe de recherche et d'échanges technologiques... ; à l'étranger : les associations locales, les bureaux d'étude, les administrations, les autorités locales, les services techniques de l'État...

Notons qu'une même structure peut être à la fois partenaire technique et partenaire financier

- **Le partenaire principal** ou partenaire local est votre interlocuteur privilégié sur le terrain pour le projet. C'est votre vis-à-vis, votre répondant, vous devez partager les mêmes valeurs et les mêmes objectifs. Aussi, c'est la confiance mutuelle entre vous qui est à la base de votre partenariat : une relation basée sur l'échange, le partage d'une méthode d'action, le respect des engagements, la transparence et la réciprocité.

## En bref

### Dotations des solidarités Nord/Sud 2008

Soutenues par le ministère des Affaires étrangères et européennes et par une dizaine de partenaires privés, les Dotations des Solidarités Nord-Sud de la Guilde européenne du Raid sont des bourses de 1500 à 7500 euros destinées à soutenir des projets de petites associations de solidarité internationale.

> **Dates limites de dépôt des dossiers en 2008 :**

**31 mars et 30 septembre**

> Informations pratiques disponibles sur le site internet [www.la-guilde.org](http://www.la-guilde.org), rubrique micro-projets/Dotations ou par téléphone au 01 43 26 97 52.

### Union Européenne Appels à projets «Acteurs non étatiques et autorités locales»

#### - Actions multi-pays

Objectif : renforcer les capacités des organisations de la société civile et les autorités locales.

> **Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation :**  
**11 février 2008**

#### - Actions dans un seul pays (en dehors des 68 pays prioritaires)

Objectif : renforcer les capacités des organisations de la société civile et les autorités locales.

> **Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation :**  
**11 février**

#### - Actions d'Éducation au Développement

Objectif : soutenir des actions visant à sensibiliser l'opinion publique aux questions de développement et à promouvoir l'éducation au développement au sein de l'Union européenne.

> **Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation :**  
**19 février**

> Plus d'infos sur le programme : Agence COOP DEC Conseil [www.coopdec.org](http://www.coopdec.org) (rubrique Bailleurs de fonds / Union européenne)

## Prochaines formations de Lianes :

> **Vendredi 7 mars 2008 à Lille • de 9h30 à 17h30**  
**Élaborer un micro-projet de Solidarité internationale**

> **Vendredi 28 mars 2008 à Lille • de 9h30 à 17h**  
**Élaborer un budget prévisionnel et rechercher des financements**

> **Un vendredi d'avril 2008**  
**Accompagner un groupe de jeunes sur un projet de solidarité internationale**

> **Samedi 5 avril 2008 à Lille • de 9h30 à 17h**  
**Jeunes : 1, 2, 3... Partez ! Préparation au départ**

> **Vendredi 16 mai 2008 à Lille • de 9h30 à 17h30**  
**Rédiger un dossier de demande de subvention**

> **Vendredi 23 mai 2008 à Lille • de 9h30 à 17h**  
**Les projets d'alimentation en eau potable**

## Comment adhérer à Lianes ?

Lianes coopération est le réseau des acteurs de la région Nord – Pas de Calais impliqués dans des actions de Coopération internationale.

Vous pouvez manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à l'association.

La demande se fait par courrier adressé au Président, en y joignant le questionnaire de recensement de Lianes si ce n'est déjà fait, les statuts de votre organisme et la copie de sa publication au Journal Officiel.

Montant des cotisations :

- 30 euros pour les associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organismes socioprofessionnels et consulaires
- 200 euros pour les collectivités de moins de 20.000 habitants
- 500 euros pour les collectivités ayant entre 20.000 et 40.000 habitants
- 1.000 euros pour les Collectivités de plus de 40.000 habitants

### Ayez le réflexe !

Adhérents, vous pouvez participer à la rédaction de ce Bulletin en nous communiquant l'actualité et les projets de votre organisme.

Contact : Lianes coopération au 03 20 85 10 96.

Ce bulletin à parution trimestrielle est édité à 3.000 exemplaires et envoyé à tous les organismes du Nord – Pas de Calais engagés dans la coopération internationale ayant répondu au questionnaire de recensement de Lianes coopération ainsi qu'aux partenaires en et hors région.

## Les structures adhérentes à Lianes coopération

- ABN (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Accroche's toi (DUNKERQUE)
- ADNSEA - Réseau Rencontres (LILLE)
- AES (SAINT OMER)
- AFDI Nord - Pas de Calais (SAINT LAURENT BLANGY)
- AGIR abcd Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Aider et connaître (FORT MARDYCK)
- AJC (SAINT AMAND LES EAUX)
- Amitié Partage avec Akono (VALENCIENNES)
- Angata-Lambersart (LAMBERSART)
- APJ Togo (BAILLEUL)
- ASDC (RONCQ)
- Asie Touquet Solidarité (LE TOUQUET PARIS PLAGE)
- Association d'aide aux enfants de la rue (ROUBAIX)
- Association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégnny (RONCQ)
- Association pour le développement de la fondation NORSYS (LILLE)
- Ayecama (RONCHIN)
- Cap solidarités (LILLE)
- CCFD - Comité diocésain de Lille (LILLE)
- CEFIR (DUNKERQUE)
- Centre socioculturel Audrey Bartier (WIMEREUX)
- Ch'Faid (LIBERCOURT)
- Colibri (DUNKERQUE)
- Collectif Tiers-monde de Fâches-Thumesnil (FÂCHES THUMESNIL)
- Collège Jean Zay de Lens - SEGPA (LENS)
- Comité Départ (GENECH)
- Communauté urbaine (DUNKERQUE)
- Communauté urbaine de Lille Métropole (LILLE)
- Concordia - Relais Nord - Pas de Calais et Picardie (ROYE)
- Conseil régional Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Consulat du Sénégal (LILLE)
- CORENS (LILLE)
- Coup de cœur pour le Burkina-Faso (PROVILLE)
- CRDTM (LILLE)
- Diapason (DUNKERQUE)
- Écoliers du bout du monde (VALENCIENNES)
- ELANS (HALLUIN)
- Elevages sans frontières (WASQUEHAL)
- Espace éolien régional (LILLE)
- ESSOR (MARCQ EN BARCEUL)
- Fédération régionale des maisons familiales rurales (AMIENS)
- France-Liban coopération (MONS EN BARCEUL)
- GREF Région Nord (LILLE)
- IDEAL (CAPINGHEM)
- Institut agricole d'Hazebrouck (HAZEBROUCK)
- ISF - Nord (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ISLV (LILLE)
- Lambersart Kaniv Ukraine (LAMBERSART)
- Le Partenariat (LILLE)
- L'écho du tam-tam (DUNKERQUE)
- Les écoliers du Gojam (MONT BERNANCHON)
- Loos N'Gourma (LOOS EN GOHELLE)
- Lycée professionnel Dinah Derycke (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Maison de la Polonia (HENIN BEAUMONT)
- Maison des Himalayas - 59 (BERTHEN)
- Malaki-Ma-Kongo France (BERCK)
- Marcq Madagascar (MARCQ EN BAROEUL)
- Mayacoœur (VILLENEUVE D'ASCQ)
- MCAS (HALLUIN)
- Misola (CALAIS)
- Mission locale Sambre Avesnois (MAUBEUGE)
- MJC de Saint Saulve (SAINT SAULVE)
- MJC d'Halluin (HALLUIN)
- MRJC Nord - Pas de Calais (ARRAS)
- NRG/Ethique (CALAIS)
- Partage enfance Mali (DAINVILLE)
- Petits frères d'Afrique (AVION)
- Raphia (ROUBAIX)
- SCI Nord (LILLE)
- SENIC (DUNKERQUE)
- Service Échange Coopération (LILLE)
- Sidou «Seddo» (DENAIN)
- Solibama (LILLE)
- Tharangambadi (CROIX)
- Timoun d'Haïti (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Touscan (WATTRELOS)
- Un filleul pour Madagascar Grandir ensemble (DOUAI)
- Ville de CALAIS
- Ville de DUNKERQUE
- Ville de HALLUIN
- Ville de LE PORTEL
- Ville de LILLE
- Ville de LINSSELLES
- Ville de LOOS EN GOHELLE
- Ville de MAUBEUGE
- Ville de ROUBAIX
- Ville de SEQUEDIN
- VNMSF (MONS EN BARCEUL)

Lianes coopération, réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord – Pas de Calais, vous propose, toute l'année :

- un observatoire de l'actualité de la coopération décentralisée et de la Solidarité internationale en région et ailleurs
- des formations d'aide au montage de projet et à la recherche de financements
- Un appui-conseil individualisé aux porteurs de projets de territoire à territoire ou d'envergure régionale
- Une mise en synergie des compétences et des ressources en appui

Partenaires financiers de Lianes coopération :



### Bulletin d'information de Lianes coopération

Président : Luc DE RONNE • Directrice de publication : Laure AGODIO •  
 Coordination de la rédaction : Séverine PODEVIN • Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laure AGODIO, François DERISBOURG, Guy DEQUEKER, Séverine PODEVIN, • Maquette : T!tane • Imprimerie : La Monsoise, 5 Av. Léon Blum 59371 MONS EN BARCEUL • ISSN : 1630-2729

### S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet 59000 Lille • Tél/fax : 03 20 85 10 96  
[lianescooperation@wanadoo.fr](mailto:lianescooperation@wanadoo.fr) • [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)